

Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt : 30 avril 2014

Projet de loi

approuvant le rapport de gestion de l'Hospice général pour l'année 2013

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève, vu l'article 60 de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013;

vu l'article 31, alinéa 2, lettre b, de la loi sur l'Hospice général, du 17 mars 2006;

vu l'article 20 du règlement sur l'établissement des états financiers, du 6 novembre 2013;

vu le rapport de gestion de l'Hospice général pour l'année 2013;

vu la décision du conseil d'administration de l'Hospice général du 2 avril 2014,

décète ce qui suit :

Article unique Rapport de gestion

Le rapport de gestion de l'Hospice général pour l'année 2013 est approuvé.

Certifié conforme

La chancelière d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les Députés,

Le projet de loi qui vous est présenté vise à approuver le rapport de gestion de l'Hospice général pour l'exercice 2013.

L'année 2013 s'est traduite par une nouvelle augmentation du montant versé par l'Hospice général au titre des prestations d'action sociale (+17,6 millions) et des prestations d'asile (+ 4 millions). L'ensemble des prestations aux ayants droit est en augmentation de 8% par rapport à l'année 2012 et représente un total de 279,5 millions.

Le nombre moyen de dossiers du domaine de l'action sociale a progressé de 5%, soit +540 dossiers en moyenne. Cette progression, inférieure à la progression constatée en 2012, bénéficie en effet d'un transfert de charge (environ 400 dossiers), résultant de la mise en place des prestations complémentaires familiales. 20'573 personnes ont bénéficié de l'aide sociale en 2013 (+ 3% sur l'année). Le nombre moyen de nouveaux dossiers, 313 par mois, est en baisse par rapport à 2012, mais le nombre des sorties de l'aide sociale est resté stable, 270 dossiers, ce qui laisse un différentiel de 43 nouveaux dossiers par mois en moyenne.

Les prestations d'assistance et d'hébergement en matière d'asile sont également stables, dénotant par là une variation faible, mais à la baisse, du nombre de personnes dans le dispositif d'asile. A noter que les forfaits individuels versés par l'Office fédéral des migrations à titre de participation à la prise en charge des requérants qui basculent dans l'aide d'urgence ont été réduits et ont pesé dans les comptes définitifs de cette catégorie de prestations. 4 785 personnes ont été aidées en 2013 dans le cadre de l'aide aux migrants, soit 200 de moins qu'en 2012. L'année a, par ailleurs, été marquée par une diminution des arrivées et une légère augmentation des départs / sorties. Cette situation, jumelée à la création de places d'hébergement, a permis à l'Hospice général de fermer l'abri de protection civile de Châtelaine en juin 2013.

S'agissant du fonctionnement de l'Hospice général, la consommation des postes prévus au budget a atteint 812 équivalents temps plein (ETP) pour 816 ETP budgétés. La réserve sur mandat de prestations a été sollicitée à hauteur de 0,4 million pour couvrir un léger excédent de charges. Le coût moyen mensuel par dossier des prestations brutes aux ayants droit est

demeuré stable à 2 320 F en 2013 contre 2 293 F pour 2012. Il est conforme à la cible fixée.

Enfin, le parc immobilier de rapport n'a pas connu de modification structurelle importante en 2013. A la fin décembre, le taux de rotation (mutations / logements) se situait à 7,9%, en hausse significative par rapport aux années précédentes. Ce taux est élevé compte tenu de la pénurie actuelle. Ces mutations permettent toutefois de poursuivre le travail entrepris par l'Hospice général de valorisation des loyers moyennant des travaux de rénovation. La contribution nette du parc de rapport aux produits de l'Hospice général est de 27,1 millions en 2013.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les Députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

Annexe :

Rapport annuel de gestion 2013

Hospice général
Direction générale
Cours de Rive 12
Case postale 3360
1211 Genève 3



Rapport annuel de gestion 2013



S'ENGAGER
POUR LA DIGNITÉ

AVANT-PROPOS

Le nombre de personnes en difficulté amenées à demander de l'aide ne cesse d'augmenter depuis cinq ans maintenant, que ce soit à cause de difficultés personnelles, en raison de la conjoncture économique, de changements législatifs (particulièrement la 4^e révision de la Loi fédérale sur l'assurance-chômage) ou du durcissement des conditions d'octroi de l'Assurance invalidité (AI). Pour les collaborateurs de l'Hospice général, il ne s'agit pas de chiffres statistiques mais de réalités humaines. Chaque individu a son propre parcours qu'il est nécessaire de comprendre afin d'en distinguer les fragilités - état de santé, situation familiale, ressources financières, emploi ou logement - pour mieux l'aider ensuite et lui offrir, dans la mesure du possible et toujours dans le respect de la dignité, des perspectives d'avenir hors de l'assistance.

Dans cet accompagnement, une problématique majeure et récurrente constatée par les assistants sociaux réside dans l'absence ou le manque de formation ; un handicap certain pour s'insérer sur un marché du travail de plus en plus exigeant. C'est pourquoi l'institution cherche à développer davantage les outils favorisant le retour à l'autonomie et à la vie active.

Les mesures d'insertion se sont ainsi largement étoffées cette année : tout d'abord dans le cadre de la Loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle (LIASI) avec les stages, allocations et emplois de solidarité offerts par le nouveau service de réinsertion professionnelle, mais aussi par le biais de l'unité retour à l'autonomie qui explore de nouvelles pistes avec succès. Ainsi, un stage de retour à l'autonomie par la formation et l'emploi (SAFE) a permis à 15 bénéficiaires de l'aide sociale de suivre une formation certifiante d'auxiliaire de santé. Réalisée en collaboration avec la Croix-Rouge genevoise et 9 établissements médico-sociaux, cette nouvelle activité de réinsertion financée par des fonds privés combine formation théorique avec une immersion en entreprise, dans un domaine d'activité à forte employabilité. Pour moitié, les participants à ce programme ont déjà été engagés et peuvent désormais reprendre leur destin en main.

Ce projet illustre la capacité d'adaptation de l'Hospice général et sa volonté de développer des solutions originales afin de réinsérer des personnes restées parfois longtemps éloignées du marché du travail. En s'adaptant, en innovant constamment, en développant des partenariats, nous sommes convaincus que notre institution est sur la bonne voie pour relever les grands défis de l'avenir.

LES POINTS FORTS DE L'ANNEE 2013

Si les changements intervenus au cours de l'année dans la composition de l'équipe de direction sont importants - nouveau directeur général, nouveau directeur de l'Action sociale et nouvelle directrice de l'Aide aux requérants d'asile - le cap a été maintenu, l'engagement de l'institution pour la dignité se poursuit et sa mission d'accompagnement vers l'autonomie durable de chaque bénéficiaire reste au cœur de ses préoccupations.

Pour la cinquième année consécutive, le nombre de personnes à l'aide sociale est en hausse. En effet, bien qu'une légère amélioration ait été enregistrée pendant l'été, l'année se conclut sur une nouvelle progression de 3% du nombre de bénéficiaires suivis par l'Action sociale (5% en termes de dossiers) pour s'établir à 20'573 personnes (12'473 dossiers). Par ailleurs, si l'on considère que plus de 400 dossiers de familles ont été transférés cette année au service des prestations complémentaires*, la progression de la précarité demeure comparable à celle de 2012 (+8%). Depuis que la crise financière a commencé à se faire sentir à Genève, le nombre de dossiers financiers a augmenté de 60%, passant de 6'849 début 2009 à 10'842 fin 2013.

Face à cette pression constante, l'Hospice général a su s'adapter afin d'être en mesure d'accueillir et d'accompagner activement les personnes sollicitant son aide. Malgré un marché de l'emploi tendu, le travail d'accompagnement vers l'autonomie des bénéficiaires reste efficace puisqu'il a permis de sortir plus de 5'300 personnes de l'aide sociale au cours de l'année 2013, soit 270 dossiers en moyenne chaque mois, alors que 313 étaient ouverts dans même temps.

Afin de conserver une forte dynamique d'insertion et d'assurer le retour sur le marché de l'emploi des personnes qui en ont été longtemps écartées, l'institution mise sur son service de réinsertion professionnelle et sur l'exploitation des mesures nouvellement offertes par la LIASI**, telles que les stages, les allocations de retour à l'emploi et les emplois de solidarité; mais elle développe également les collaborations avec d'autres organismes, ainsi qu'avec l'agence de placement TRT pour insérer ses bénéficiaires dans le marché de l'emploi. L'Hospice général, qui a placé pratiquement mille personnes dans des activités de réinsertion en 2013 cherche également à innover avec de nouvelles mesures, comme des stages combinant formation et emploi, mis au point avec succès par l'unité retour à l'autonomie.

Pour les jeunes de 18 à 25 ans, l'accent est mis sur la prévention grâce au développement des activités du service Point jeunes, né de l'ancien Infor jeunes et inauguré le 26 mars 2013. Cette structure combinant accueil, information, conseil et aide sociale, parvient à prévenir la précarisation et le recours à l'assistance des jeunes adultes qui s'y rendent. En moyenne, sur plus de 600 contacts mensuels, un quart a donné lieu à une prise en charge par des éducateurs et spécialistes, entraînant 48 ouvertures mensuelles de dossier d'aide financière. D'autre part, 120 jeunes ont pu être amenés à entreprendre une formation ou des études en 2013.

Du côté de l'asile, la situation s'est légèrement détendue. L'institution prenait en charge 4'785 personnes à fin décembre 2013, enregistrant une diminution de 195 personnes dans son dispositif d'hébergement depuis le début de l'année. Cette baisse de 4% est essentiellement due à la réduction des arrivées en provenance des centres fédéraux d'enregistrement et de procédure. A la suite d'aménagements entrepris dans certains foyers et l'ouverture d'un centre d'hébergement à Carouge, les capacités d'accueil ont également augmenté, ce qui a permis de fermer l'abri de protection civile de Châtelaine.

L'institution ne relâche pour autant pas ses efforts pour trouver des solutions d'hébergement afin de pouvoir fermer au plus vite le second abri de protection civile (100 places) encore ouvert à Lancy et trouver à reloger les 135 résidents du foyer Frank-Thomas, aux Eaux-Vives, qui doit laisser la place au chantier de la Nouvelle Comédie.

Parallèlement, les réformes organisationnelles entamées afin d'adapter l'institution aux profonds changements des populations migrantes déboucheront sur une nouvelle organisation de l'Aide aux requérants d'asile au printemps 2014.

En ce qui concerne le fonctionnement de l'Hospice général, les charges d'exploitation ont pu être réduites et les résultats du parc immobilier continuent d'être positifs. L'institution a ainsi pu compenser l'augmentation des charges en personnel et maintenir son équilibre financier.

* *En application du Règlement relatif aux prestations complémentaires familiales entré en vigueur le 1^{er} novembre 2012*

** *Loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle, entrée en vigueur le 1^{er} février 2012.*

FOCUS : LE RÔLE DU SERVICE DES ENQUÊTES

Si l'aide sociale est un droit, elle implique également des devoirs pour le bénéficiaire d'une assistance financière : il prend l'engagement de respecter les lois régissant l'aide sociale et le principe de la subsidiarité à toute autre source de revenu.

Le bénéficiaire a ainsi l'obligation de renseigner l'Hospice général de tout changement concernant sa situation personnelle, familiale et économique. Il accepte de se soumettre à une enquête préliminaire à l'octroi de prestations financières, de contrôle de sa situation sociale et économique.

Des enquêtes complètes sont également diligentées au besoin ou par sondage (10% des cas).

Suivant la gravité des cas, les mesures prises à la suite de ces enquêtes peuvent aller de la simple rectification du montant d'assistance au dépôt d'une plainte pénale par l'Hospice général.

Le service des enquêtes de l'Hospice général est aujourd'hui le plus important et le plus performant de Suisse. Toutes prestations confondues, il a réalisé 4'587 enquêtes en 2013 dont 3'684 enquêtes d'ouverture. Ces contrôles ont permis de rectifier de nombreuses situations et de ne pas entrer en matière pour environ 10 % des demandes d'ouverture de dossier. La somme ainsi économisée ou non dépensée peut être estimée à quelque 10 millions de francs.

2013 EN QUELQUES CHIFFRES

768 BÉNÉFICIAIRES ONT ÉTÉ SUIVIS PAR LE SERVICE DE RÉINSERTION PROFESSIONNELLE

En vertu de la Loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle (LIASI), le service de réinsertion professionnelle de l'Hospice général a accès aux mesures relatives au marché du travail de l'OCE telles que l'allocation de retour à l'emploi, les emplois de solidarité ou l'allocation de formation, pour les personnes à l'aide sociale qui ont été évaluées proches de l'emploi. Ces dernières bénéficient d'un plan de réinsertion personnalisé et élaborent un projet professionnel avec leur conseiller en insertion.

1'964 REQUÉRANTS D'ASILE ONT SUIVI DES COURS DE FRANÇAIS ET DES ATELIERS DE FORMATION

L'institution offre des formations et des activités d'insertion socioprofessionnelles aux requérants d'asile afin de faciliter leur intégration dans notre société. Les formations vont de l'apprentissage de la langue française aux techniques du bâtiment, mécanique et transport, cuisine, textiles et entretien des espaces verts. S'y ajoute en 2013 une nouvelle formation de réceptionniste et aide administratif.

120 JEUNES ADULTES ONT ÉTÉ AMENÉS A ENTREPRENDRE UNE FORMATION OU DES ETUDES

Une quarantaine de spécialistes, éducateurs et assistants sociaux sont réunis dans cette structure pour aider les jeunes de 18 à 25 ans qui se retrouvent en difficulté. Ces derniers y reçoivent informations, conseils et soutien afin qu'ils trouvent rapidement une autonomie responsable et évitent le recours à l'assistance. Pour les situations de rupture, le service offre également un hébergement d'urgence et un encadrement en appartement collectif.

CHaque mois **1'185** PERSONNES ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE MESURE DE RÉINSERTION

Les activités de réinsertion sont les mesures les plus utilisées pour favoriser le retour à l'autonomie des usagers. Non rémunérées, ces activités d'utilité sociale, culturelle ou environnementale sont exercées dans le domaine associatif ou les services publics. S'y ajoutent des mesures de socialisation et d'insertion socio-professionnelle développées par l'unité retour à l'autonomie

CHaque jour **2'500** PERSONNES SOLLICITENT UN CENTRE D'ACTION SOCIALE

Chaque mois, les Centres d'action sociale sont sollicités à plus de 50'000 reprises à raison de 35'000 appels téléphoniques et 15'000 visites effectives. Ces chiffres permettent d'appréhender l'ampleur de la précarité et le rôle indispensable de l'Hospice général en tant que dernier filet de sécurité contre la pauvreté et l'exclusion à Genève.

263 TONNES DE DENRÉES ONT ÉTÉ RÉCOLTÉES POUR LES 20 ANS DU SAMEDIS DU PARTAGE

Organisée par l'Hospice général conjointement avec le Centre Genevois du Volontariat, la Fédération du Commerce Genevois et l'association Partage, la plus grande opération de bénévolat du canton a fêté ses 20 ans en beauté avec quelque 263 tonnes de marchandises récoltées ! Ces dernières ont été réparties entre une cinquantaine d'associations caritatives et d'œuvres d'entraide, qui les redistribuent ensuite auprès des personnes les plus démunies vivant dans le canton de Genève.

LES INDICATEURS DU MANDAT DE PRESTATION EN 2013

	Réalises 2012	2013		2014		Flag	Commentaires	Page
		31.12.2013	Valeur cible	Valeur cible	Page			
ACTIONS SOCIALES								
Indicateurs du mandat 2010-2013								
Duette moyenne de prise en charge (dossiers ctes ASF)	21 mois	23 mois	23 mois	21 mois				Page 8
Proportion des personnes qui perçoivent un revenu du travail (Base : No dossiers financiers ASF)	18%	16%	17%	15%				Page 9
Proportion des personnes qui ont vu augmenter leur revenu du travail durant la 1 ^{ère} année de prise en charge (ASF) ; personnes enrées avec un revenu antérieur	53%	55%	53%					Page 9
Proportion des personnes qui ont vu augmenter leur revenu du travail durant la 1 ^{ère} année de prise en charge (ASF) ; personnes enrées sans revenu antérieur	27%	30%	30%					Page 9
Taux de décisions non contestées ou confirmées par les Tribunaux (ASF+RM/CAS)	97%	98%	95%					Page 10
Taux de décisions non contestées ou confirmées par les Tribunaux (ASF+RM/CAS)	4374 CHF	4382 CHF	4 550 CHF	4 500 CHF				Page 8
Autres indicateurs								
Proportion des dossiers rouverte après indépendance financière (Taux de retour ASF)	33%	32%		30%				Page 9
Proportion des bénéficiaires de la catégorie d'âge 18-25 ans (Ad'exploiter / total des bénéficiaires)	11%	11%	stable	13%				Page 6
Nombre moyen de dossiers financés (ASF+RM/CAS)	10'068	10'608	BU 2013 : 10'239					Page 6
Coût moyen prestation par dossier	2'293 CHF	2'320 CHF	BU 2013 : 2'251					Page 4
AIDE AUX MIGRANTS								
Indicateurs du mandat 2010-2013								
Proportion des requérants d'asile indépendants ou partiellement assistés (base moyenne annuelle)	25.0%	23.0%	25.0%	20.0%				Page 14
Taux opérationnel d'occupation du dispositif d'hébergement collectif (CTOR)	93%	87%	90%	90%				Page 14
Taux opérationnel d'occupation du dispositif d'hébergement individuel (CTOR)	96%	92%	95%	95%				Pages 14
Coût moyen administratif en CHF / an / dossier	7'468 CHF	7'477 CHF	7 700 CHF	8'000 CHF				Page 13
Autres indicateurs HG								
Nombre de postes pour RA, Déboullés et Nems, ETSP	171,17	167,0	BU 2013 : 173,4					Page 18
Nombre de Statutaires (penna B, C, CH) (hebergement (proto)	1'027	997	BU 2013 : 1'060					Page 11
Nombre de bénéficiaires par vague (photo)	4'980	4'785	BU 2013 : 4'941					Page 11
Duette moyennes d'hébergement des ayants droit (Permis N & F, Aide d'urgence, Relégués salubitaires)	4 ans et 3 mois	4 ans et 7 mois	BU 2013 :					Page 13
Coût moyen mensuel par dossier des prestations faites aux ayants droits	1'920 CHF	1'926 CHF	1 798 CHF					

PRESTATIONS AUX USAGERS 2013 AIDE SOCIALE + ASILE – SYNTHÈSE FINANCIÈRE

Chiffres clé en mio CHF	Comptes au		Ecart Budgétaire
	31.12.2013	31.12.2012	
A) PRESTATIONS ACTION SOCIALE			
Coûts moyens Action sociale (CHF)	2320	2246	3%
DOSSIERS FINANCIERS MOYENS ASOC	10'068	10'240	4%
Prestations Brutes Assistance Publique	(300.8)	(260.9)	(19.9)
Remboursements Avances (M-SPC-Chômage...)	37.0	24.0	13.0
Facturation Tiers et Usagers	3.5	4.6	(1.0)
PRESTATIONS NETTES ACTION SOCIALE	(260.3)	(252.3)	(8.0)
Subvention DEAS Prestations Action sociale	260.3	252.3	8.0
RESULTAT SUR PRESTATIONS ACTION SOCIALE (a)	-	-	-
B) PRESTATIONS ASILE			
DOSSIERS MOYENS ASILE	2869	3000	-4%
Prestations Brutes Asile	(67.1)	(65.3)	(1.8)
Prise en charge Forfaits ODM	37.9	36.1	1.9
Facturation Tiers et Usagers	10.0	11.4	(1.5)
PRESTATIONS NETTES ASILE	(19.2)	(17.8)	(1.4)
Subvention DEAS Prestations Asile	19.2	17.8	1.5
RESULTAT SUR PRESTATIONS ASILE (b)	-	-	-
TOTAL PRESTATIONS AUX USAGERS HG	(279.5)	(270.1)	(9.4)
Subvention DEAS Prestations HG	279.5	270.1	9.4
Subventions Volonté	279.6	244.1	35.5
Restitution Etat (c) ou Couv. Deficit (+)	(0.1)	26.0	(26.7)
1 - RESULTAT PRESTATIONS (a) + (b)	-	-	-
Comptes au			
31.12.2012			
2283	1%		
10'068	5%		
(261.4)	(19.4)		
35.1	1.8		
3.6	(0.1)		
(242.7)	(17.6)		
242.7	17.6		
-	-		
Ecart 2012-2013			
2843	1%		
(67.2)	0.1		
41.8	(3.9)		
10.2	(0.2)		
(15.2)	(4.0)		
15.2	4.0		
-	-		
(267.9)	(21.6)		
257.9	21.6		
248.6	30.0		
8.3	(8.4)		
-	-		

Prestations nettes aux usagers : 279.5 mios, couverts par la subvention initiale de 244.1 mios et par 35.5 mios de compléments. Ces prestations sont en hausse de 22 mios par rapport à 2012 (+8%).



PRESTATIONS D'ACTION SOCIALE

Prestations 2013 : 260.3 mios
Prestations 2012 : 242.7 mios
Ecart +17.6 mios (+7%)

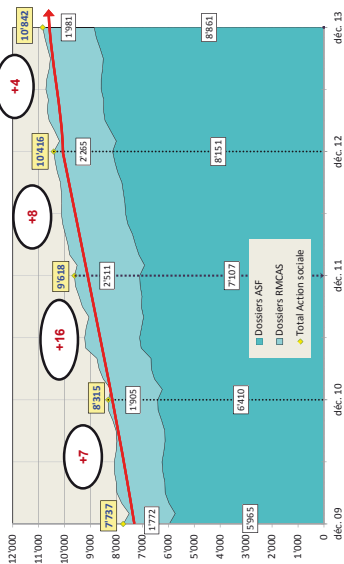
Nature	12-2012	12-2013	évolution 2013
Quantitatif			
Nombre de dossiers financiers	10'416	10'842	+4%
Nombre de dossiers totaux	11'840	12'473	+5%
Nombre de personnes totales	19'992	20'573	+3%
Nombre de dossiers financiers moyens ¹	10'068	10'608	+5%

Evolution dossiers : +5.4% (10'608 dossiers moyens)
Evolution coût moyen prestations: +1.2% (2'320 CHF / mois / dossier)

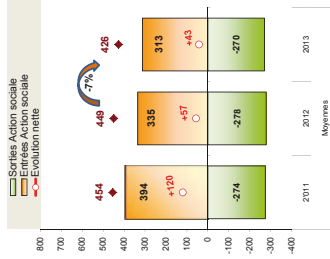
¹ Nota : Le nombre de dossiers financiers moyens annuel consiste en la moyenne arithmétique du nombre de dossiers financiers mensuels

EVOLUTION DU NOMBRE DES BÉNÉFICIAIRES A L'ACTION SOCIALE

Evolution 2009-2013 des dossiers de l'Action sociale



Evolution sur 12 mois des arrivées / fins de prise en charge

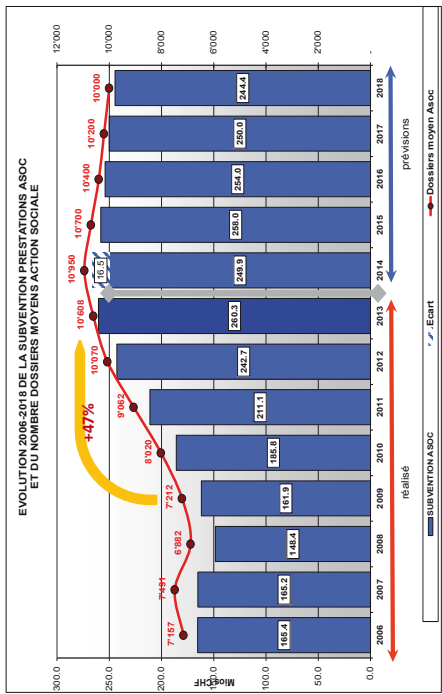


En moyenne annuelle, les dossiers avec prestation financière sont en hausse de +5% et de +47% sur la durée du mandat de prestations (2010-2013).

Le nombre de personnes à l'aide sociale continue d'augmenter malgré une diminution du nombre des entrées (-7%) et un nombre de sorties ponctuellement augmenté par le transfert de dossiers au SPC (loi des PC Familiales). Le différentiel entrées / sorties reste cependant positif chaque mois et induit une hausse globale des dossiers d'aide sociale.

Pour rappel, le coût moyen annuel d'un dossier = 28 000 F.

PLAN FINANCIER QUADRIENNAL : ACTION SOCIALE



Le plan financier quadriennal prévoit un ralentissement de la hausse des bénéficiaires, les premières tendances sur 2014 ne permettent pas encore de confirmer cette évolution positive escomptée.

FAITS MARQUANTS À L'ACTION SOCIALE

1'185 bénéficiaires suivent une activité de réinsertion chaque mois

2'500 personnes sollicitent chaque jour un centre d'action sociale

768 bénéficiaires ont été suivis par le service de réinsertion professionnelle

- Le contexte de l'aide sociale est contrasté : malgré la croissance de l'économie et de l'emploi, le chômage ne recule pas (+10% en moyenne annuelle) et induit en partie la croissance de l'aide sociale.
- Entre janvier 2009 (début des effets de la crise) et décembre 2013, ce sont 4000 dossiers de plus qui sont aidés financièrement, soit une hausse de 60% en 5 ans.
- Mais l'année 2013 est aussi une année de transition :
 - Une nouvelle direction de fonction
 - Le transfert de dossiers au SPC (loi dite des «PC Familles»)
 - Le service de réinsertion professionnelle déploie le nouveau modèle d'insertion (LIASI)
 - Les locaux des centres d'action sociale, mis à disposition par les communes, sont de plus en plus exigus (espaces identiques malgré 5 ans de hausse de l'activité)



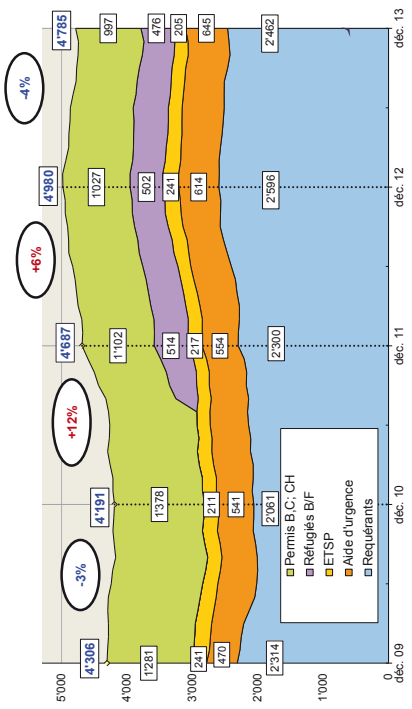
PRESTATIONS DE L'ASILE

A charge du canton :

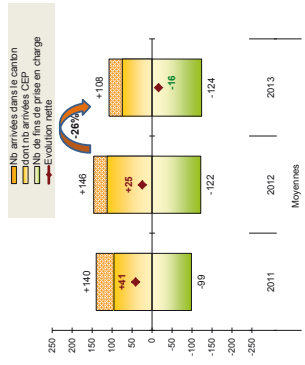
Prestations 2013 : 19.2 mios
 Prestations 2012 : 15.2 mios
Ecart : + 4.0 mios

Stabilité du dispositif de l'asile : +1% (2'869 dossiers moyens)
Diminution des subventions fédérales (ODM) : -4 mios

EVOLUTION DU NOMBRE DE PERSONNES SUIVIES DANS LE DISPOSITIF DE L'ASILE (2009-2013)



Evolution sur 12 mois des arrivées / fins de prise en charge



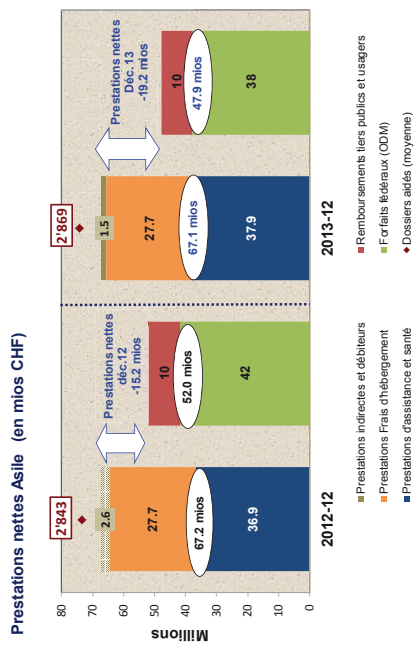
Diminution de 4% du nombre des bénéficiaires :

- Arrivées en forte diminution par rapport à 2012, notamment en provenance des centres fédéraux d'enregistrement.
- Sorties stabilisées à un niveau élevé.

En conséquence, baisse globale du dispositif de près de 200 personnes en 2013.

FAITS MARQUANTS À L'ASILE

- **Diminution du nombre de personnes** : la baisse des arrivées a été significative pour l'ensemble de la Suisse (-25%) contrairement à l'évolution constatée en Europe (+27%). L'Erythrée reste le premier pays de provenance, devant la Syrie et le Nigéria.
- **Hébergement** : conséquence de la baisse des arrivées et d'aménagements dans les foyers, l'abri PC Châtelaine a pu être fermé;
- En parallèle, l'institution poursuit ses efforts pour développer des **solutions pérennes d'hébergement** (création en cours de 50 places à Feuillasse, projet route des Jeunes pour pallier la fermeture du centre F.-Thomas situé à l'emplacement de la Nouvelle Comédie).
- L'année 2013 est aussi une année de transition :
 - Une nouvelle direction de fonction
 - Un nouveau modèle de prise en charge et une nouvelle organisation => l'AMIG (aide aux migrants), soit un accueil centralisé, une prise en charge sociale renforcée, un suivi communautaire dans les foyers et des professionnels rassemblés dans de nouveaux locaux.



Les dépenses de prestations sont stables en cohérence avec l'évolution du dispositif. Les montants pris en charge par la Confédération sont en nette baisse (-4 mios) induisant un report de charge équivalent sur le Canton.

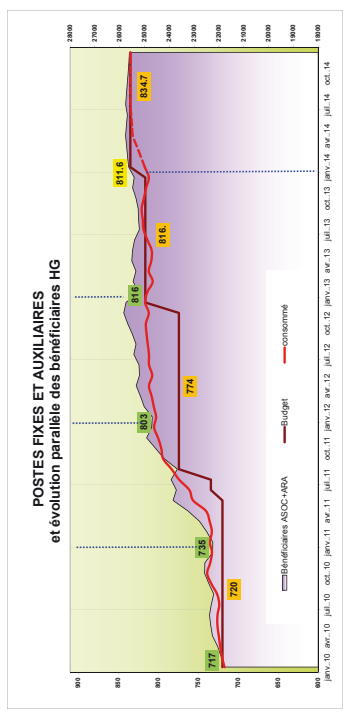
PRESTATIONS DE FONCTIONNEMENT

Fonctionnement net 2013 : 78.8 mios
Subvention Etat 2013 : 78.4 mios
Ecart : +0.4 mios



Couvert par l'utilisation de la réserve / mandat de prestations 2010-2013

RESSOURCES HUMAINES



SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

	Chiffres clé en mio CHF	Comptes au 31.12.2013	Comptes au 31.12.2012	Ecart, 2012- 2013
C) FONCTIONNEMENT				
Charges de personnel		(104.0)	(102.6)	(1.3)
Charges d'exploitation		(19.2)	(21.4)	2.3
			(124.1)	0.9
Charges de fonctionnement		(123.1)		
Subventions Hors DEAS (ODM, Subv. Invest.)		14.2	14.8	(0.6)
Autres produits (pensions, ventes diverses, ...)		2.7	3.1	(0.4)
Résultat immobilier		27.4	28.4	(1.0)
			46.3	(2.0)
Produits propres de fonctionnement		44.4		
Coût net de fonctionnement		(78.8)	(77.7)	(1.0)
			78.1	0.3
Subvention DEAS FONCTIONNEMENT		78.4		
Résultat fonctionnement avant répartition		(0.4)	0.4	(0.8)
Utilisation Réserve mandat de prestations		0.4	(0.2)	
2 - RESULTAT FONCTIONNEMENT		(0.0)	0.1	(0.1)
3 - REEVALUATION PARC IMMOBILIER				
		19.0	30.0	(11.0)
RESULTAT NET HOSPICE GENERAL		19.0	30.1	(11.1)

Résultat de fonctionnement

Les dépenses de personnel augmentent de 1.3 mios de francs (+1.3%) en raison des mécanismes salariaux (+0.8%) et de la hausse moyenne des postes (+0.5%)

Les charges d'exploitation nettes sont en diminution (-2.3 mios).

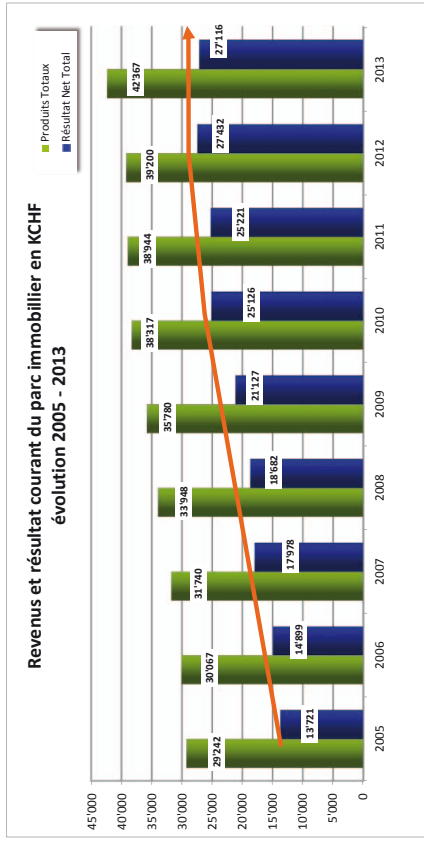
Les recettes propres diminuent de 2 mios : le résultat du parc immobilier baisse de 1 mio (travaux de rénovation importants), les autres recettes également (subvention de fonctionnement ODM).

Le déficit (-0.4 mio) est couvert par la réserve du mandat de prestations 2010-2013.

Résultat de réévaluation 2013

La réévaluation annuelle des immeubles induit un résultat net non monétaire de 19 mios.

RÉSULTAT IMMOBILIER COURANT

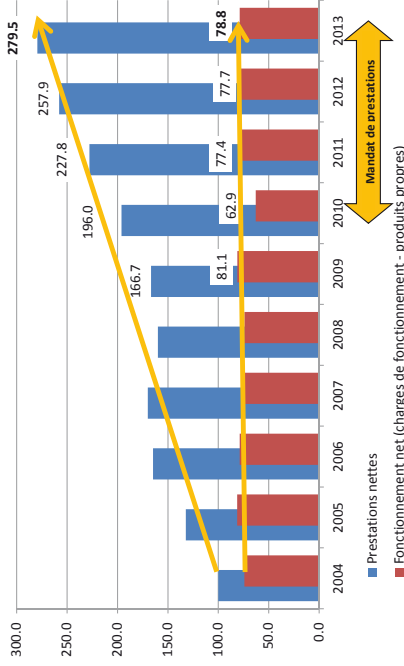


Le résultat net à fin 2013 se monte à 27.1 mio, stable par rapport à 2012.

La progression des revenus est expliquée par des hausses mesurées de l'état locatif (notamment valorisation des baux commerciaux) et par l'intégration des loyers internes administratifs (sans impact sur le rendement net).

Des travaux de rénovation importants (pour partie décalés de 2012) impactent le résultat net à la baisse.

COÛT DE L'HOSPICE GÉNÉRAL À CHARGE DU CANTON (EN MIOS DE FRANCS)



Les prestations financières sur les 10 dernières années ont été multipliées par 2.6. Sur la durée du mandat de prestations 2010-2013, la hausse est de +68%.

A contrario, les charges nettes de fonctionnement ont été maintenues (de l'ordre de 80 mios) grâce aux efforts de rationalisation, à l'optimisation des charges et à l'intégration de ressources supplémentaires, notamment du parc immobilier.

Au terme du mandat, l'Hospice général restitue 4.8 mios à l'Etat.